



Mesdames et Messieurs les représentants
des collectivités membres de
l'Association MISSION LOCALE DU
PAYS DE MORLAIX

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point suivant exposé dans la note « provision pour litiges » concernant les conséquences comptables du jugement du Conseil des Prud'hommes de Morlaix.

Ce jugement, qui fait partiellement droit aux demandes des deux anciennes salariées licenciées en 2004 pour raisons économiques, a été rendu postérieurement au conseil d'administration du 15 mai 2007 qui a arrêté les comptes annuels de l'exercice 2006 dans lesquels une provision de 15.324 € a été constituée pour faire face au risque financier couru dans ce litige. En considérant d'une part que l'écart entre le montant alloué aux deux anciennes salariées et la provision déjà au bilan restait réduit, d'autre part que le jugement ne bénéficiait pas de l'exécution provisoire, il a été estimé par le bureau que les comptes annuels arrêtés par le conseil d'administration n'avaient pas à être modifiés au niveau des écritures comptables mais qu'une mention informative suffisante serait intégrée dans l'annexe des comptes annuels.

.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie du rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Morlaix
le 29 juin 2007



Alain ANDREOLI
Commissaire aux Comptes

	Net au 31/12/2006	Net au 31/12/2005
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	117 963	117 963
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-165 221	-164 195
Résultat de l'exercice	313	-1 026
Subventions d'investissement	8 160	9 428
Provisions réglementées		
Total	-38 785	-37 830
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	173 554	183 615
Total	173 554	183 615
PROVISIONS		
Provisions pour risques	107 946	88 016
Provisions pour charges		
Total	107 946	88 016
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cour		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 592	29 883
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	40 168	36 356
. Organismes sociaux	47 268	39 956
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	8 223	6 998
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		69
Total	120 250	113 262
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 319	8 375
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	381 284	355 438

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2006	%	du 01/01/2005	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2006	CA	au 31/12/2005	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	715 056	#####	662 769	#####	52 288	7,89
Autres produits	40 181	#####	38 649	#####	1 533	3,97
Total	755 237	#####	701 417	#####	53 820	7,67
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements						
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	107 432	#####	109 336	#####	-1 904	-1,74
Total	107 432	#####	109 336	#####	-1 904	-1,74
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	39 301	#####	32 689	#####	6 612	20,23
Salaires et traitements	431 345	#####	390 347	#####	40 998	10,50
Charges sociales	159 660	#####	146 749	#####	12 911	8,80
Dotations amortissements et dépré.	27 087	#####	28 212	#####	-1 125	-3,99
Autres charges	29	#####			29	#####
Total	657 421	#####	597 996	#####	59 425	9,94
Résultat d'exploitation	-9 616	#####	-5 915	#####	-3 701	-62,57
Produits financiers	904	#####	258	#####	646	250,91
Charges financières	1 936	#####	936	#####	1 000	106,93
Résultat financier	-1 032	#####	-678	#####	-354	-52,22
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-10 648	#####	-6 593	#####	-4 055	-61,50
Produits exceptionnels	10 999	#####	6 016	#####	4 983	82,84
Charges exceptionnelles	37	#####	448	#####	-411	-91,67
Résultat exceptionnel	10 961	#####	5 567	#####	5 394	96,88
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	313	#####	-1 026	#####	1 339	130,50

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Engagements financiers et autres informations**
- **Nouvelles règles comptables sur les actifs**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2006 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement :

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production, sans prise en compte du coût de la sous-activité.

2 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

--

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	19 046
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	4 760
Autres engagements réciproques.....	

--

Engagements reçus

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

--

Autres informations significatives

--

3 NOUVELLES REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES EN APPLICATION DU REGLEMENT CRC 2002-10

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions Installations techniques, matériels et outillages industriels Autres immobilisations corporelles			

PASSAGE AUX NOUVELLES REGLES COMPTABLES

Les nouvelles règles comptables sur les actifs, les amortissements et les dépréciations issues notamment des règlements CRC 2002-10, 2003-07 et 2004-06, entrent en vigueur à compter du présent exercice social.

Le passage aux nouvelles règles comptables a été effectué au premier jour de l'exercice en application de la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables.

Modifications intervenues et impact chiffré significatif

	Comptes dans lesquels les retraitements sont comptabilisés				
	Actif immobilisé	Report à nouveau	Impôt sociétés	Provision pour impôt	Résultat
Suppression des charges différées et à étaler					
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations					
Eléments qui ne correspondent plus à la définition d'un actif					

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 868		258	20 610
Immobilisations corporelles.....	300 948	7 155	4 929	293 136
Immobilisations financières.....	8	100		108
Total.....	321 823	7 255	5 187	313 853

<i>Amortissements et dépréciations</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 245	623	258	20 610
Immobilisations corporelles.....	102 153	6 532	4 929	103 759
Immobilisations financières.....				
Total.....	122 398	7 155	5 187	124 369

Créances représentées par des effets de commerce :

Clients.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	100	100	
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	140 035	140 035	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	134 461
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions et dépréciations :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques et charg	88 016	19 930		107 946
Dépréciations.....				
Total.....	88 016	19 930		107 946

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	24 592	24 592		
Dettes fiscales et sociales.....	95 659	95 659		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....				
Produits constatés d'avance.....	18 319	18 319		
Total.....	138 569	138 569		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Dettes financières.....		
Fournisseurs.....		
Autres dettes.....		

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....		
Emprunts et dettes financières diverses.....		
Fournisseurs.....		6 772
Dettes fiscales et sociales.....		95 148
Autres dettes.....		

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

